

### I- Inscriptions

**Maison Pour Tous** 10 route de Paimbœuf 44 320 SAINT PERE EN RETZ

Fournir : - numéros de téléphone et une adresse mail si possible

- un chèque de 10€ ou en espèce pour une table de 1.80m à l'ordre de Maison Pour Tous
- Toute réservation faite par téléphone ou internet sera prise en compte à partir de la réception du chèque de règlement et dans un délai de 72 h maximum, après ce temps la réservation sera annulée. Il est préférable de prendre rendez-vous au 06.52.48.45.43 avant de passer.

### II- Conditions restrictives

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements, seuls les organisateurs sont habilités à le faire si nécessaire. L'emplacement est choisi par l'organisateur et non modifiable, il se fait en fonction de l'ordre d'arrivée des paiements.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent donc être tenus responsables des litiges tels que le vol, perte ou dégradation.

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes, contre façon...)

Préciser si vous amenez un portant, ce dernier est considéré prendre la place d'une table.

### III- Pièces obligatoires

Chaque personne devra se présenter avec sa pièce d'identité, avoir signé le règlement et avoir réglé à l'inscription. L'emplacement est non remboursable en cas de non-participation.

### IV- Installation

L'installation des participants s'effectuera le matin entre 8h et 9h. Sur l'emplacement défini par l'organisateur. La bourse aux jouets s'achèvera à 17H

Restauration, buvette et toilette sur place

### V- Obligation de débarras de l'emplacement

Lors de son départ, l'occupant doit laisser son emplacement propre et libre et de tout dépôt.

Un contrôle sera effectué sur place à la fin de la bourse aux jouets.

La présence à cette journée, implique l'application du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

A nous renvoyer

✂ \_\_\_\_\_

### ATTESTATION

#### BOURSE AUX JOUETS DU 17 NOVEMBRE 2024

Nom : ..... Prénom : .....

Pré-vente sandwich Nombre : .....x 2.5€=

Qualité :    Particulier                      Professionnel

Adresse : .....

.....

Carte d'identité national N° .....

Délivré le ..... par .....

J'atteste sur l'honneur la non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (R321-9 du Code pénal).  
Signature

## VI- Inscriptions

**Maison Pour Tous** 10 route de Paimbœuf 44 320 SAINT PERE EN RETZ

Fournir : - numéros de téléphone et une adresse mail si possible

- un chèque de 10€ ou en espèce pour une table de 1.80m à l'ordre de Maison Pour Tous
- Toute réservation faite par téléphone ou internet sera prise en compte à partir de la réception du chèque de règlement et dans un délai de 72 h maximum, après ce temps la réservation sera annulée. Il est préférable de prendre rendez-vous au 06.52.48.45.43 avant de passer.

## VII- Conditions restrictives

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements, seuls les organisateurs sont habilités à le faire si nécessaire. L'emplacement est choisi par l'organisateur et non modifiable, il se fait en fonction de l'ordre d'arrivée des paiements.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent donc être tenus responsables des litiges tels que le vol, perte ou dégradation.

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes, contre façon...)

Préciser si vous amenez un portant, ce dernier est considéré prendre la place d'une table.

## VIII- Pièces obligatoires

Chaque personne devra se présenter avec sa pièce d'identité, avoir signé le règlement et avoir réglé à l'inscription. L'emplacement est non remboursable en cas de non-participation.

## IX- Installation

L'installation des participants s'effectuera le matin entre 8h et 9h. Sur l'emplacement défini par l'organisateur. La bourse aux jouets s'achèvera à 17H

Restauration, buvette et toilette sur place

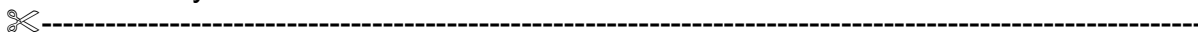
## X- Obligation de débarras de l'emplacement

Lors de son départ, l'occupant doit laisser son emplacement propre et libre et de tout dépôt.

Un contrôle sera effectué sur place à la fin de la bourse aux jouets.

La présence à cette journée, implique l'application du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

A nous renvoyer



## ATTESTATION

### BOURSE AUX JOUETS DU 17 NOVEMBRE 2024

Nom : ..... Prénom : .....

Pré-vente sandwich Nombre : .....x 2.5€=

Qualité :    Particulier                      Professionnel

Adresse : .....

.....

Carte d'identité national N° .....

Délivré le ..... par .....

J'atteste sur l'honneur la non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (R321-9 du Code pénal).  
Signature